



**ACADÉMIE  
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction des Personnels Enseignants  
Division des Etablissements de l'Enseignement Privé

**ARRÊTÉ PORTANT DÉSIGNATION DES PRÉSIDENTS ET MEMBRES DES JURYS DE  
TITULARISATION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS ET D'ÉDUCATION  
ET  
DE PROPOSITION DE CONTRAT DEFINITIF DES MAITRES DU 2<sup>nd</sup> DEGRE  
AU TITRE DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026**

Références : Décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des Professeurs Certifiés, et notamment ses articles 24 et 26 - Décret n° 92-1189 du 6 novembre 1992 modifié relatif au statut particulier des Professeurs de Lycée Professionnel, et notamment son article 10 - Décret n° 70-738 du 12 août 1970 modifié relatif au statut particulier des Conseillers Principaux d'Éducation, et notamment son article 8 - Décret n°2017-120 du 1<sup>er</sup> février 2017 portant dispositions statutaires relatives aux psychologues de l'Éducation nationale, et notamment son article 8 - Décret n° 80-627 du 4 août 1980 modifié relatif au statut particulier des Professeurs d'Éducation Physique et Sportive, et notamment son article 5 - Arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2013 relatif au référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation - Arrêté du 22 août 2014 modifié par l'arrêté du 26 mars 2018, fixant les modalités de stage, d'évaluation et de titularisation de certains personnels enseignants et d'éducation de l'enseignement du second degré stagiaires.

Destinataires : Tous destinataires

Dossier suivi par : Mme ALESSANDRI – Mme SALOMEZ – Tel : 04 42 91 73 44 – Mail : nathalie.salomez@ac-aix-marseille.fr

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-après :

L'arrêté rectoral portant désignation des présidents et membres des jurys de titularisation des personnels enseignants et d'éducation, et de proposition de contrat définitif des maitres du 2<sup>nd</sup> degré, des stagiaires lauréats de concours, année scolaire 2025/2026

:

*Signataire : Pour le recteur et par délégation, Bruno MARTIN, secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille*



# ACADÉMIE D'AIX-MARSEILLE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Arrêté rectoral portant désignation des présidents et membres des jurys de titularisation des personnels enseignants et d'éducation, et de proposition de contrat définitif des maîtres du 2<sup>nd</sup> degré, des stagiaires lauréats de concours**

**Le recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix Marseille, chancelier des universités,**

**Arrête :**

Article 1<sup>er</sup> : Sont nommés présidents et membres des jurys :

**CAPES – CAPET  
CAER CAPES – CAER CAPET  
CAFEP CAPES – CAFEP CAPET**

**PRÉSIDENT:**

M. Christophe MAZUYER

Doyen des IA-IPR, IA-IPR mathématiques

**VICE- PRÉSIDENT :**

Mme Isabelle MÉJEAN

IA-IPR Histoire-Géographie

**MEMBRES DU JURY**

Mme Evelyne BECHTOLD

IA-IPR philosophie

M. Christophe CALIPPE

Principal Collège Vallon des Pins Marseille

M. David GARCIA

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse  
Marseille

Mme Laure RUIZ

Principale Collège Mignet Aix en Provence

M. Gilles WIRIG

IA-IPR mathématiques

Mme Sabine TICAUD

IA-IPR SVT

**CAPLP**

**CAER CAPLP**

**CAFEP CAPLP**

**PRÉSIDENT :**

Mme Sabine BRISMONTIER-HORNEZ

Doyenne des IEN ET-EG-IO

**VICE- PRÉSIDENT :**

M. Alain BRUNIAS

IEN ET/EG anglais / lettres.

**MEMBRES DU JURY**

M. Jean Marc FABRE

IEN ET/EG économie gestion

Mme Vanessa FUCHS

IEN ET/EG lettres / histoire géographie

Mme Fatiha HACHEMI  
M. Jérôme LECLERE  
M. Patrick RE  
  
M. Stéphane TORRENT

Proviseure lycée professionnel Colbert Marseille  
Proviseur lycée Antonin Artaud Marseille  
Chef d'établissement lycée privé Clovis Hugues Aix en  
Pce  
IEN ET/EG sciences et techniques industrielles

## CPE

**PRÉSIDENT :**  
M. Thierry DALMASSO

IA-IPR Établissement vie scolaire

**VICE- PRÉSIDENTE :**  
Mme Laurence GOMEZ

IA-IPR Établissement vie scolaire

**MEMBRES DU JURY**  
Mme Armelle MAHÉ MIR  
M. François BALDACCI  
M. Laurent PEYRE

Proviseure lycée Camille Jullian Marseille  
IA-IPR Établissement vie scolaire  
Adjoint au proviseur vie scolaire, CPE collège Louis  
Armand Marseille  
Principale collège Nina Simone Aix en Provence

Mme Annabelle Sourisseau

## CAPEPS CAER CAPEPS CAFEP CAPEPS

**PRÉSIDENTE :**  
Mme Gwladys VASSEUR

IA-IPR EPS

**VICE- PRÉSIDENT :**  
M. Lionel AMATTE

IA-IPR EPS

**MEMBRES DU JURY**  
M. David GARCIA  
Mme Armelle MAHÉ MIR

Chef d'établissement Notre Dame de la Jeunesse  
Proviseure LP camilleJullian Marseille

Article 2 : le jury peut se constituer en sous commissions pour entendre au cours d'un entretien les stagiaires pour lesquels il est envisagé de ne pas proposer la titularisation.

Article 3 : l'arrêté paru au bulletin académique n°1051 du 23/06/2025, relatif à la désignation des présidents et membres des jurys est abrogé.

Article 4 : le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Aix en Provence, le 18.06.2026

Pour le recteur et par délégation  
Le secrétaire général de l'académie d'Aix Marseille

Bruno MARTIN